



L'heure juste

Vol. 14, no 5 – 12 juillet 2007



Un point de presse pour faire le bilan gangs de rue: ça ressemble à quoi?



Le point de vue
du directeur

Vers une police intégrée à Montréal...

Comme vous le savez tous, plusieurs éléments de notre vision de la police intégrée ont été mis de l'avant depuis le début de l'année 2007. Ainsi, les agents de stationnement se sont joints à l'équipe SPVM le premier janvier et voilà que, le 18 juin dernier, c'était au tour de l'unité Métro de voir le jour et d'amorcer son travail dans le réseau de transport en commun de Montréal. Ce sont des étapes importantes d'une vision qui ne se limitera certainement pas à ces premiers pas, puisqu'elle englobe tant notre tout nouveau «schéma de couverture de services» qu'une offre de services qui renouvellera notre collaboration avec des collègues d'autres organisations qui, comme nous, travaillent en relation avec le sentiment de sécurité des citoyennes et citoyens de Montréal.

Dans un premier temps, rappelons que le projet de «schéma de couverture de services» représente à la fois une évolution naturelle de notre modèle de police de quartier, reconnu à travers le monde, et des propositions pour faire des ajustements rendus nécessaires soit par certaines problématiques reliées au modèle ou tout simplement par l'évolution de notre société et de ses habitants. Certains y verront un retour en arrière, moi j'y vois la maturité d'une organisation qui sait s'ajuster.

Mais nous y reviendrons bien assez tôt avec le retour de l'automne. Pour l'instant, ce qui nous préoccupe bien plus, ce sont les vacances qui débutent, les services d'ordre qui se bousculent, et bien d'autres activités que vous saurez mener à bien, j'en suis certain. N'oubliez jamais que chacun d'entre vous, dans votre quartier, dans votre patrouille régulière ou encore au sein de projets tels que AVANCE, que chacun d'entre vous donc, fait LA différence sur l'île de Montréal. Et je vous en remercie!

Bonnes vacances!



Salle de presse, quartier général du SPVM, mercredi 13 juin 2007 – 9h55: la salle est déjà presque pleine. 10h01: certains retardataires occupent les quelques chaises encore libres, les autres restent debout. La conférence de presse est lancée. 25 journalistes et une quinzaine de photographes et de caméramen sont rivés aux lèvres de l'assistant-directeur **Mario Plante**, chef du Service des enquêtes spécialisées et de **Pierreson Vaval**, directeur de l'Équipe RDP.

Le sujet les intéresse. Beaucoup! Les regards en disent long. La population veut savoir et chaque journaliste espère être celui qui leur répondra le mieux. Le scoop! Le petit détail oublié...

Voir le bulletin *Actualités GDR* pour en savoir plus sur ce qui a été présenté, sur le site intranet du Service/Communications aux employés/Nouveautés

10h30: Période de questions

Les journalistes se nomment et indiquent à qui s'adresse leurs questions. *Y a-t-il des membres des MS-13 à Montréal. Combien? Qu'est-ce qui différencie Montréal des autres villes nord-américaines? Comment fait-on passer sur le terrain le message qu'on ne tolérera aucune intimidation des gangs envers les policiers? Est-elle la même que du temps des motards? Combien y a-t-il de gangs de rue et de membres de gangs à Montréal? Les gangs ont-ils des zones préférées de recrutement? Qu'est-ce qui motive les gangs de rue et qu'est-ce qui les distingue des autres groupes criminalisés? Vous avez dit que les gangs étaient de plus en plus sophistiqués et qu'il pouvait y avoir des liens entre eux, pouvez-vous élaborer? Les chercheurs, les services de police et les organismes communautaires s'entendent pour dire que vous manquez de fonds pour combattre les gangs de rue, de combien disposez-vous?*

Sauriez-vous répondre...

Suite à la page 2

Facteurs d'analyse des poursuites policières

Voir page 2

Tout savoir, ou presque, sur la Planification opérationnelle

Voir pages 6-7

Départ à la retraite de John Parker et décès d'Édouard Anglade

Voir page 12



Cet été, pas besoin d'un parasol, servez-vous de votre Heure Juste!

Bon été!

Nous serons de retour en septembre.

À Montréal, nous avons arrêté deux membres confirmés du gang MS-13. Le premier a déjà été déporté alors que nous sommes présentement en appel pour la déportation du second qui est détenu. Les conditions favorables du développement de groupes tels que le MS-13 et le Mara-18 qu'on retrouve aux États-Unis, plus particulièrement en Californie, ne sont pas présentes ici : immigration illégale ; accès facile à la frontière du Mexique et langues communes parlées soit, l'anglais et l'espagnol. De fait, les deux seuls sujets membres confirmés des MS-13 qui ont été arrêtés ici avaient des liens familiaux et non d'affaires. Il n'y a pas ici de membre potentiel. À certains endroits, on voit des graffitis qui s'associent au MS-13 ou au Mara 18, mais c'est une façon d'imiter et de s'attribuer de l'importance. Les jeunes en recherche de valorisation peuvent être tentés d'imiter ce qu'ils voient sur Internet.

Ce qui nous différencie des autres grandes villes nord-américaines, ce sont nos mesures de prévention. Nous informons, sensibilisons et désamorçons les jeunes en leur présentant l'envers de la médaille. Par exemple, on leur dit : Oui, les bijoux, les belles filles, l'argent, mais tu ne te rendras peut-être pas à 25 ans.

Notre attitude est ferme. Nous n'avons pas l'intention de laisser les gangs occuper l'espace. Ils le savent. Nous avons une stratégie bien élaborée et nous ne la modifions pas lors de tentatives d'intimidation. Nous sommes présents sur le terrain, lorsque ça compte.

D'ailleurs, même si les gangs nous font savoir qu'ils n'apprécient pas notre présence, l'intimidation n'a jamais atteint celle des motards.

Il y a à Montréal environ 20 gangs majeurs et 30 gangs émergents, regroupant entre 350 et 500 membres. Les gangs recrutent partout sur le territoire, sans zone géographique délimitée. La tendance est cependant à recruter des membres de plus en plus jeunes. Ils recrutent dans les milieux qui sont isolés, par leurs difficultés économiques ou leurs difficultés à s'intégrer. Ils se présentent comme les protecteurs ou les bienfaiteurs des personnes démunies.

Le défi de tous les criminels, c'est le blanchiment d'argent. Tous les gangs désirent la même chose que toute organisation criminelle : faire des profits et les blanchir. Ils sont plus sophistiqués dans les méthodes utilisées pour le blanchiment et ils peuvent parfois s'allier s'ils croient qu'ils peuvent ainsi maximiser leurs profits.

L'an dernier, nous avons consenti 13,4 millions \$ pour contrer les activités criminelles des gangs et prévenir l'adhésion. Mais c'est vrai qu'on recherche davantage de fonds. Le ministère de la Sécurité publique a octroyé deux millions par année pour les trois prochaines années. Aux sommes déjà consenties, il faut ajouter les efforts du groupe Sans frontières composé en plus du SPVM, de la Sûreté du Québec, la Gendarmerie royale du Canada et le Service de police de Longueuil.

11 h : Mario Plante et Pierreson Vaval donnent des entrevues individuelles. Ils sont tout autour d'eux, micros sous leur nez. Les manchettes du jour ou du lendemain ? En voici quelques-unes :

- Gangs de rue : la police se fait rassurante (La Presse)
- La police affirme avoir le contrôle de la situation (LCN)
- Les policiers de Montréal se font rassurants (Radio-Canada)
- Gangs de rue : Montréal demeure sécuritaire (Cyberpresse)
- Montréal – La police de Montréal a présenté un bilan positif du contrôle de la lutte au crime organisé (RDI)
- Le phénomène des gangs de rue refait surface dans l'actualité. Les policiers demandent la collaboration de la population pour enrayer le problème (TVA)

À lire aussi au fil des pages de la présente livraison de *L'heure juste*, les appels à la mobilisation présentés le 22 mai dernier auprès de quelque 400 membres du personnel, agents de renseignement, analystes, agents d'information, agents sociocommunitaires, enquêteurs poste, agents de postes de quartier et de groupes d'intervention ou représentants de la Division du renseignement, des MAS et des sections intervention jeunesse et prévention.



Anie Lemieux, agent relationniste, agissait comme maître de cérémonie à cette conférence.

POURSUITE POLICIÈRE D'UN VÉHICULE

Des facteurs d'analyse précis pour prendre la bonne décision !

par Mario Gisondi

Assistant-directeur, Service à la communauté – Région Est

Chaque année, les policiers du SPVM effectuent environ 300 000 interceptions dont 116, en 2006, se sont transformées en poursuite à la suite du refus du conducteur de s'immobiliser.

Bien que le nombre de poursuites semble minime par rapport au nombre d'interceptions, il n'en demeure pas moins que chacune d'entre elles représente un risque potentiel d'accident et de blessures, voire de décès, pour les policiers qui y participent, pour le fuyard ainsi que pour les citoyens et les autres conducteurs qui sont dans les environs.

C'est pourquoi le SPVM a publié, le 17 mai dernier, un mode de fonctionnement complètement repensé. Dans sa nouvelle version, le MF 621 offre

aux policiers un cadre plus précis, en terme de processus décisionnel, lorsque vient le temps de décider **d'entreprendre, de maintenir ou d'interrompre** la poursuite.

Tournée

L'entrée en vigueur du nouveau MF sera suivie d'une vaste tournée d'information au cours des prochaines semaines et des prochains mois.

La production d'une vidéo de formation, accessible dans Campus dès cet automne, le Forum de discussion, aussi dans Campus, ainsi que la formation pour les recrues, les superviseurs et les agents seniors sont au nombre des moyens

qui seront déployés pour mieux faire connaître le nouveau MF.

Nous poursuivrons nos recherches sur les méthodes alternatives pouvant être utilisées en milieu urbain, comme le recours aux enquêtes ainsi que les autres méthodes (tapis à clou et nouvelles technologies) qui seront analysées par notre comité technique et validées par le comité permanent et les organisations policières.

Nous maintiendrons aussi notre présence au comité permanent du MSP où nous discutons continuellement avec les autres services de police pour normaliser nos pratiques et échanger sur nos connaissances.

La région Est mise sur la qualité de vie au travail

Vous faites partie de la région Est? Le Comité de qualité de vie au travail vous invitera sous peu à participer à un sondage qui pourrait changer votre qualité de vie professionnelle.

Le Comité qualité de vie au travail est constitué de douze membres du personnel, civils et policiers de tous grades, qui doivent formuler aux responsables du Service à la communauté des recommandations qui feront de la région Est un endroit où il fait bon travailler.

Avant de recommander des améliorations, ils devront d'abord évaluer la situation actuelle grâce à un sondage conçu par la Section du programme d'accès à l'égalité et de la qualité de vie au travail, qui a d'ailleurs déjà servi de base aux travaux réalisés dans la région Ouest, en collaboration avec plusieurs unités du Service. Ce sondage aborde différents thèmes; ainsi, par ce sondage, tout le personnel de la région Est aura l'occasion de s'exprimer sur la valorisation, sur la reconnaissance



« Les membres du Comité de qualité de vie de la région Est et les responsables des sous-comités espèrent que vous vous impliquerez en répondant en grand nombre au sondage qu'ils vous soumettront. »

et le respect des droits de la personne, sur la santé et la sécurité au travail, sur la conciliation famille-travail, sur l'environnement et le climat de travail et, finalement, sur le développement professionnel.

Ce sont les résultats de ce sondage qui permettront aux membres du comité de réfléchir et faire des recommandations à la direction régionale. Ainsi, chacun des employés participant au sondage aura l'occasion de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie professionnelle de la région Est.

Une fois ces recommandations entérinées, les membres du Comité seront également chargés de veiller à leur application. Le Comité veillera à l'implantation des mesures et, en 2008, il viendra évaluer à nouveau le climat de travail à la suite des changements apportés.

Vous faites partie de la région Est? Participez au sondage et impliquez-vous directement dans l'amélioration de votre qualité de vie professionnelle!

Composition du Comité

Yannick Larouche, du poste de quartier 23, **Karl Tremblay**, du poste de quartier 39, **Catherine Lacoste Papillon**, du poste de quartier 48, et **John Hatzichristos**, de l'Intervention, les agents sénior **Richard Côté**, du poste de quartier 40, **Mario Di Buono**, du poste de quartier 45, le délégué **Pascal Bouchard**, du poste de quartier 42, l'agent solo **Ghislain Laplante**, du poste de quartier 46, les sergents **Gilles Beaulieu**, du poste de quartier 49, et **Louis-Philippe Émond**, du Soutien, l'enquêteur **Steve Massicotte**, de l'Intervention jeunesse, et la PIPDQ **Johanne Angrignon**, du poste de quartier 47.

Responsables des sous-comités

Les commandants **Julie Santerre**, du poste de quartier 45, et **Régis Migneault**, du poste de quartier 48, la conseillère **Charline Bouffard**, du Service à la communauté, le lieutenant **Jean O'Malley**, du poste de quartier 45, et la secrétaire **Lucie Parent**, du poste de quartier 48.

Une voix, un nom... un visage

par Suzanne Rodier

Secrétaire à la Division des services aux cours

Quelle bonne idée que cette rencontre des employés civils du Service des enquêtes spécialisées (SES)!

Nous formons une grande famille, mais nous sommes dispersés dans plusieurs immeubles et les occasions de nous rencontrer sont tellement rares. Pouvoir mettre un visage sur une voix que j'entends régulièrement ou sur un nom que je vois souvent au bas des courriels apporte une dimension encore plus humaine à mon travail et augmente mon sentiment d'appartenance.



Sans compter que nous avons pu discuter de sujets particuliers à nos fonctions, ce qui facilitera beaucoup mon travail à l'avenir. Et que dire d'avoir des représentantes des Ressources humaines toutes à nous durant quelques heures! Je tiens à souligner leur générosité et leur patience lorsqu'elles ont répondu à toutes nos questions.

Je tiens à remercier les organisatrices, **Chantal Reeves**, assistante administrative au SES, et **Stéphanie Rouxel**, secrétaire au SES, en souhaitant vivement que l'expérience puisse se répéter.

Mobilisons-nous pour contrer et prévenir le phénomène des gangs de rue



Danièle Sauvageau
Conseillère, Section du développement stratégique,
Direction stratégique

Ce n'est pas un hasard si nous nous sommes réunis au Centre Bell. C'est le domicile d'une équipe. Chacun joue selon sa spécialité, les techniques propres à sa position. Mais chacun peut aussi essayer d'être un joueur complet, d'en faire un peu plus: on apprécie toujours un défenseur offensif ou un attaquant qui se replie rapidement quand ça compte. C'est ce que nous devons faire dans notre lutte pour prévenir et contrer les activités criminelles des gangs de rue. Chacun peut donner son opinion sur le plan de match, s'approprier son rôle et en faire un peu plus. Il ne faut pas que ce soit de l'improvisation, car le gang, de l'autre bord, nous attend de pied ferme. Saisissez toutes les occasions de perfectionner vos techniques de jeu et mettez-vous au service du plan de match.

Deux invitées: Kim St-Pierre et Caroline Ouellette, Équipe nationale féminine de hockey

La préparation, c'est ce qui fait la différence. Se préparer à l'adversaire, le connaître. Faire confiance aux avis de toute cette équipe d'experts, derrière le banc, qui permet cette préparation. Et puis, travailler ensemble, user de leadership et communiquer, surtout dans les moments de pression extrême. Il s'agit de ne jamais abandonner, d'accepter son rôle et comprendre celui des autres.



Kim St-Pierre



Caroline Ouellette

Mobilisons-nous
pour contrer et prévenir
le phénomène
des gangs de rue

Phénomène des
gangs
de rue



Mario Plante

Assistant-directeur, chef du Service des enquêtes spécialisées

Nous provenons d'unités différentes. Nous avons diverses tâches. Nous ne jouons pas tous à la même position, mais nous sommes tous dans le même match. En fonction de vos responsabilités, soyez vigilants, partagez vos connaissances et votre expertise, ayez la volonté d'agir et demandez-vous comment vous pouvez contribuer encore plus à faire la différence. Nos défis sont nombreux : obtenir un portrait réel et évolutif des gangs de rue ; développer des stratégies d'intervention efficaces et adaptées à la réalité ; agir en amont sur la jeunesse et éviter leur adhésion aux gangs, en concertation avec les partenaires ; développer et rendre disponibles des outils de partage et de cueillette de l'information et du renseignement et communiquer, sans alarmer la population ni glorifier les gangs. Merci de votre travail et de votre professionnalisme.



Grand amateur de soccer ayant à cœur le développement de la jeunesse, l'assistant-directeur Marc Parent profite de la venue de la coupe du monde pour mettre sur pied le projet de prévention « Soccer à cœur ». Une conférence de presse, tenue le 7 juin dernier, a permis le grand lancement de ce projet, en compagnie, notamment, de jeunes participants et de nombreux partenaires.

« Nous voulons, par cette initiative, prévenir la délinquance juvénile par la pratique d'un sport d'équipe tel que le soccer. Les jeunes y trouveront une source de valorisation, d'estime de soi, et développeront un esprit d'équipe ainsi qu'un sentiment d'appartenance à un groupe positif, où l'on valorise la non-discrimination et le respect de l'autre », de dire monsieur Parent.

Coupe du monde U-20 de la FIFA et...

par Nathalie Tétrault

Vous rappelez-vous le Mondial 2006 ? Montréal, foyer de nombreuses communautés culturelles, a vu ses quartiers vibrer au rythme des victoires et des défaites des nombreuses équipes qui avaient de fervents supporters. Plusieurs d'entre vous se sont d'ailleurs joints à la fièvre collective au point d'adopter une équipe et de l'appuyer ! Cette année, tous les amateurs de soccer montréalais risquent de vibrer de nouveau, du 30 juin au 22 juillet, puisque Montréal sera l'une des villes qui accueillera la Coupe du monde U-20 de la FIFA, le deuxième des plus importants événements organisés par la Fédération internationale de football association (FIFA).

La Coupe du monde U-20 mettra en compétition les meilleurs joueurs de soccer de la planète âgés de moins de 20 ans. Cette compétition d'envergure internationale se tiendra dans plus de six villes du Canada,



dont Montréal. Les matchs seront télédiffusés dans plus de 70 pays et rejoindront 750 millions de téléspectateurs.

Plus de 520 000 spectateurs devraient se déplacer au Stade olympique pour assister aux matchs. Un service d'ordre a donc été mis sur pied sous la responsabilité de l'assistant-directeur **Marc Parent**, chef du Service à la communauté de la région Nord. En plus d'avoir la responsabilité de ce service d'ordre pour notre organisation, monsieur Parent est membre du conseil d'administration du comité organisateur du site de Montréal.

Plusieurs unités seront mobilisées afin d'offrir toute l'expertise de notre organisation en matière de sécurité et de prévention lors de la réalisation de cet événement. Cet événement planétaire permettra le rayonnement de notre organisation sur la scène internationale.

... « Soccer à cœur »

par Nathalie Tétrault

De gauche à droite, madame **Anie Samson**, mairesse de l'arrondissement de Villeray-St-Michel-Parc-Extension, messieurs **Marc Parent**, assistant-directeur, chef du Service à la communauté de la région Nord, monsieur **Francis Millien**, président du Comité organisateur de Montréal de la Coupe du monde U-20 de la FIFA, madame **Jocelyne Cyr**, commissaire à la Commission scolaire de Montréal, monsieur **Tony Loffreda**, vice-président régional de RBC Banque Royale et madame **Mary Deros**, conseillère municipale, de l'arrondissement de Villeray-St-Michel-Parc-Extension.



d'élèves âgés de 10 à 14 ans dans plus de 106 écoles sur l'ensemble du territoire, par la visite de nos ambassadeurs de « Soccer à cœur ». Ainsi, plus de 10 000 jeunes ont été rencontrés jusqu'à présent. Ils ont réalisé plusieurs activités sportives et de prévention. Nos équipes de soccer du SPVM participent aussi à ces rencontres en tenant des matchs avec les jeunes.

Afin de faire vivre pleinement la fièvre du soccer dans la métropole, 10 000 à 15 000 jeunes et leurs parents ont pu, avec l'aide du SPVM, assister aux matchs d'ouverture du 30 juin au Stade olympique. D'autres activités « Soccer à cœur » auront lieu dans plusieurs quartiers de Montréal, tout au long de la saison estivale.

Lorsque la coupe du Monde U20 FIFA sera terminée, les activités « Soccer à cœur » ne prendront pas fin, bien au contraire. En collaboration avec nos partenaires, une ligue de soccer interscolaire pour ces jeunes verra le jour dans le réseau Nord de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) dès cet automne.

Pour le SPVM, ce projet constitue une occasion d'établir ou de resserrer des liens avec les jeunes et nos partenaires. On favorise ainsi une mobilisation sociale de la collectivité. Jusqu'ici, plusieurs partenaires ont démontré leur intérêt et s'associent avec nous par leur collaboration et leur contribution financière majeure : Les commissions scolaires dont la Commission scolaire de Montréal (CSDM), le Comité organisateur du site de Montréal, la Banque Royale, la Société de transport de Montréal, de nombreux organismes communautaires, ainsi que plusieurs arrondissements à Montréal.

Le programme « Soccer à cœur » constitue un engagement à long terme entre le SPVM et ses partenaires pour l'avenir des jeunes. Ce projet mobilise des milliers

Application des protocoles convenus entre le SPVM et ses partenaires institutionnels auprès des jeunes

par le commandant Michèle St-Onge et l'agent Michel Page
Section intervention jeunesse et prévention, région Ouest

Au terme de longues discussions, le SPVM, les Centres jeunesse de Montréal (CJMIU) et les Centres Jeunesse de la Famille Batshaw (CJFB) ont signé, en 2006, une douzaine de protocoles d'entente régissant leur partenariat, au grand plaisir de tous les signataires et de madame **Michèle St-Onge**, commandant de la Section intervention jeunesse et gangs de rue de la région Ouest, responsable de ce dossier.

On comprendra que les négociations de ce genre sont longues et ardues, car elles impliquent de nom-



Soucieux de sensibiliser les personnes chargées de l'application de ces protocoles, l'agent **Michel Page**, de la Section intervention jeunesse et prévention de la région Ouest, représentant le SPVM, et monsieur **Edward Potter-Mäl**, coordonnateur des services professionnels, représentant les centres Batshaw, ont tenu trois séances d'information pour expliquer la nature de ces protocoles. La première s'adressait aux gestionnaires et membres d'unités spécialisées des centres Batshaw, les suivantes aux policiers de tous niveaux du SPVM et aux intervenants des centres Batshaw, ainsi qu'au personnel des postes de quartier qui desservent plus particulièrement ces centres, soit les postes de quartier 05, 06, 08, 11, 12 et 13.



De gauche à droite, monsieur **Michael Godman**, des Centres Batshaw, l'agent **Michel Page**, de la Section intervention jeunesse et prévention Ouest, madame **Margaret Douek** et monsieur **Edward Potter-Mäl**, des Centres Batshaw, madame **Michèle St-Onge**, commandant de la Section intervention jeunesse et prévention Ouest, monsieur **Bertrand Taillefer**, commandant de la Section intervention jeunesse et prévention Sud, et le sergent **Claude Varin**, superviseur à la Section intervention jeunesse et prévention Ouest.

breux partenaires, dont les missions respectives sont différentes. Elles ont néanmoins été balisées par le respect des partenaires entre eux et, surtout, été inspirées par les intérêts des jeunes bénéficiaires.

Un comité de suivi, dont l'objectif est de solutionner les problèmes rencontrés par chacun des trois organismes partenaires lors de l'application de l'un ou l'autre des protocoles, a été mis sur pied. Le sergent **Claude Varin** est la personne responsable pour la région Ouest; vous pouvez le rejoindre par téléphone au 514 280-0263.

Thèmes des protocoles

1. plaintes transmises aux policiers
2. modalités d'enquêtes sur les sites,
3. collaboration en cas d'évasion ou de liberté illégale
4. collaboration en cas de fugue ou de disparition
5. l'accès, la transmission et l'utilisation de renseignements personnels dans le cadre d'une intervention relative au phénomène des gangs
6. collaboration lors de la transmission d'objets saisis
7. détention et l'hébergement en urgence des jeunes en provenance de l'extérieur interpellés sur le territoire du SPVM
8. prélèvements d'empreintes génétiques
9. jeunes en fugues (Le Bunker)
10. application des conditions de surveillance dans la collectivité et l'exécution des mandats d'arrestation émis par les directeurs provinciaux
11. accompagnement par des policiers dans le cadre d'interventions policières d'urgence
12. collaboration dans les situations réclamant une intervention policière d'urgence

Mobilisons-nous pour contrer et prévenir le phénomène des gangs de rue



Sylvain Brouillette
Inspecteur-chef

Rosario Ioanna
Lieutenant et coordonnateur-gangs de rue, Service à la communauté – Région Ouest

Nous avons besoin de vous parce que le renseignement est un ingrédient essentiel de notre plan de match. Le renseignement nous permet de le raffiner, de l'ajuster et d'être victorieux. C'est vous, sur le terrain, qui pouvez alimenter le SIAD (système intégré des quatre axes d'intervention) et fournir les informations les plus à jour. Votre aide est essentielle dans ce combat que nous menons tous. Rappelons nous que le SIAD est là pour tracer plus facilement un portrait juste du phénomène des gangs de rue, faire une bonne analyse de la situation, obtenir des données fiables et chiffrer les efforts consentis dans la lutte pour contrer et prévenir le phénomène des gangs de rue.

La PO... La Planif... La Section de la planification opérationnelle... À la découverte d'une unité méconnue, dont on parle pourtant souvent

Mission de la Section de la planification opérationnelle

- Supporter les postes de quartier et les autres unités en développant l'expertise requise dans la planification et la gestion des événements d'envergure prévisibles ou imprévisibles.

- Favoriser l'innovation dans les méthodes de travail et les stratégies relatives, notamment, aux services d'ordre, au contrôle des foules, aux mesures d'urgence et aux mesures antiterroristes.

- Favoriser l'établissement d'un lien de coordination avec différents partenaires externes du SPVM et établir la liaison avec la direction du SPVM.



Module antiterrorisme et mesures d'urgence

Ou MAMU, pour les intimes...

Antiterrorisme... Vous vous demandez « Est-ce que cela veut dire que certains de nos confrères et consœurs sont des « Jack Bauer¹ » en devenir ou encore qu'ils sont sur la trace du fameux « Ben Laden »? Et bien non! Pas tout à fait. Quoique les membres du Module antiterrorisme et mesures d'urgence se tiennent à l'affût des dernières nouvelles reliées au phénomène du terrorisme et observent divers événements d'envergure pouvant entraîner le déclenchement des mesures d'urgence. Le Module vise à être plus proactif que réactif.

Les membres du MAMU sont des policiers et policières qui ont à cœur l'élaboration des meilleures stratégies et méthodes d'intervention possibles, pour outiller les agents du SPVM afin qu'ils soient préparés à faire face à des événements tragiques et exceptionnels.

Leur mandat

- Élaborer des stratégies et méthodes d'intervention organisationnelles afin d'être aptes à faire face à la menace terroriste.
- Coordonner entre toutes les unités du Service pour assurer une préparation adéquate à tous les niveaux.
- Réaliser des plans de prévention, préparation et réponse.

Au quotidien

Les membres du MAMU organisent des ateliers de formation destinés aux policiers et des ateliers d'information destinés aux partenaires externes (par exemple, le Canadien National et les commissions scolaires), où on aborde des sujets tels que « Comment faire face au terrorisme » ou « Les procédures d'évacuation ou de confinement dans les établissements scolaires en cas d'événements majeurs ».

Depuis mars 1998, le Module dirige les activités du Comité aviseur antiterrorisme de Montréal (CAAM), afin d'améliorer l'état de préparation des intervenants face au terrorisme. Le MAMU travaille également en amont sur des dossiers tels que le transport des matières dangereuses, l'évacuation de la Ville de Montréal, le déploiement policier lors d'une pandémie de grippe aviaire, l'éventualité d'un écrasement d'avion, les vagues de chaleur accablante, l'élaboration et l'application du plan de réponse prévu dans le « Plan québécois de lutte contre le terrorisme », les plans d'intervention, etc.



Présence dans les établissements scolaires

Un des dossiers actuellement sous la responsabilité du MAMU est le support aux établissements scolaires. Bien que le dossier était déjà sur les planches du MAMU depuis quelques années, il a été réactivé à la suite des événements du Collège Dawson. Résultat? La réalisation de documents ressources et de séances d'information sur la présence policière dans les établissements scolaires en contexte d'urgence.

L'élaboration de ces outils a été rendue nécessaire par les manifestations violentes de toutes sortes qui se produisent dans le milieu scolaire et qui nécessitent la collaboration du Service. Les présentations visent à démystifier le Service de police et son fonctionnement, tout en expliquant au personnel des établissements scolaires certains éléments nécessaires à une bonne intervention policière, tels que l'information à donner à l'analyste lors d'un appel au 9-1-1 et les raisons sous-jacentes aux questions posées, qui peuvent apparaître superflues à une personne en état de panique qui compose le 9-1-1. Enfin, le MAMU élabore une présentation vidéo qui présente les gestes adéquats à poser lorsqu'un individu armé se présente dans un établissement scolaire.

Autant de projets qui visent non seulement à outiller les policiers du SPVM, mais également à éduquer les citoyens auprès desquels ils doivent intervenir afin de rendre les interventions les plus adéquates et sécuritaires possibles.

1. Personnage fictif de la série américaine 24 heures chrono.



Module services d'ordre

La Ville de Montréal accueille annuellement une multitude d'événements publics et festivals sur son territoire. Le SPVM est directement impliqué dans la planification et la réalisation de ces grands événements. L'équipe du Module des services d'ordre travaille en étroite collaboration avec la Division des événements publics et le Bureau des festivals de la Ville de Montréal. Un solide partenariat a été développé au fil des années avec les autres services impliqués (SIM, US, STM, MTQ, SQ, Agence de la santé de Montréal, autres corps policiers, travaux publics). La SPO a d'ailleurs créé un comité des partenaires du CCTI, puisque l'une de nos forces est la présence de nos partenaires au CCTI lors de la gestion des événements d'envergure.

Son mandat

- Élaborer des stratégies et méthodes pour être aptes à faire face à tous les genres d'événements, qu'ils soient culturels, sportifs ou relèvent simplement de la gestion de foule.
- Coordonner la préparation des événements de différents niveaux et assurer l'assignation du personnel et des ressources nécessaires, incluant les unités d'enquête du SPVM et l'implication des partenaires externes requis (ministère du Revenu, par exemple)
- Fournir les effectifs nécessaires (policiers ou cadets) lors d'événements locaux.
- Coordonner, au niveau organisationnel, les groupes d'intervention et la gestion des manifestations planifiées, impromptues ou des événements à risque, notamment pour éviter de commettre toutes nos ressources sur différents événements, ce qui hypothéquerait notre capacité de répondre à un appel réclamant la compétence de nos ressources d'intervention.

Au quotidien

Les membres de la Planification rencontrent les différents partenaires et promoteurs afin d'établir le cadre des événements d'envergure dans le respect de grands principes de sécurité et de gestion. Ensuite, les ressources nécessaires sont affectées en fonction d'un barème d'équité entre les unités, lequel est établi selon le nombre des ressources disponibles.

Ils s'occupent aussi bien d'événements planifiés tels que la parade de la Saint-Patrick, la Marche des travailleurs du 1^{er} mai ou, encore, la Fête nationale du 24 juin, que de plusieurs autres événements plutôt imprévisibles, dont la préparation réclame beaucoup d'énergie. Par exemple, la manifestation annuelle contre la brutalité policière (COBP), les manifestations contre la guerre, certaines marches de revendication des étudiants, les événements majeurs qui rassemblent plusieurs gangs de rue et les plans de réponse de première ligne en matière de mesures d'urgence et d'éventuels actes terroristes.

En matière de coordination organisationnelle des groupes d'intervention, le Module s'intéresse également à la formation offerte aux membres de ces groupes (formation de base et de maintien des compétences), ainsi qu'à la recherche et au développement en matière de maintien de l'ordre, de gestion de foules et de rétablissement de l'ordre.

L'apport de plusieurs collaborateurs est essentiel pour mener à bien cette coordination; outre le commandant et le sergent instructeur, tous deux rattachés à la Planification opérationnelle, il faut saluer l'apport des quatre commandants régionaux et d'une dizaine de policiers moniteurs en intervention.

L'équipe de commandement

L'équipe de commandement est supportée par cinq sergents conseillers, précieux collaborateurs en matière de services d'ordre et événements d'envergure, ainsi que par toute une équipe de spécialistes en matière de terrorisme. Le travail de commandement est partagé avec les équipes de commandement régionales et, lorsque la situation le recommande, une des équipes régionales prend le relais.

Son mandat

- Être prête, en tout temps, à prendre en charge pour le Service, en harmonie avec les lois, un événement à risque, en voie de planification ou en progrès, tout en minimisant les impacts sur la population, et ce, jusqu'à la conclusion de l'événement ou jusqu'à ce qu'il soit ramené au niveau auquel il peut être confié à une équipe régionale.

Les agents du CCTI

Ils sont au poste en plein cœur du Centre de commandement et de traitement de l'information (CCTI). Ils travaillent en étroite collaboration avec l'ensemble des superviseurs, l'équipe de la DTA et le cadre de service.

Leur mandat

- Surveiller 24/24 les opérations sur l'ensemble du territoire.
- Faire le suivi opérationnel pour la direction du Service, afin que tous reçoivent les messages opérationnels sur Blackberry.

Au quotidien

Ils ont notamment un rôle important à jouer lors du déclenchement de l'alerte Amber, dans le cadre des politiques ministérielles et lorsque le CCTI est ouvert pour la gestion d'un événement.



Grâce à leur précieux travail, la direction peut réagir promptement à tout événement. Forts de leur expérience ils jouent un rôle conseil, parfois important, auprès des superviseurs terrain. Ils peuvent proposer certaines actions, par exemple en suggérant d'aviser certaines personnes ou de faire appel à certaines ressources. Il s'agit d'un travail d'équipe qui évolue dans le temps et selon les situations. Il est aussi en fonction de la complicité qui se développe entre les parties.

Mobilisons-nous pour contrer et prévenir le phénomène des gangs de rue



Mario Fournier
Lieutenant-détective

François Coiteux
Sergent-détective

Benoit Desjardins-Auclair
Sergent-détective

Division du renseignement

La Division du renseignement fait la rétrospective des événements significatifs gangs de rue pour l'année 2006, un retour sur les événements significatifs survenus depuis le début de l'année 2007 et la projection pour la période estivale. On trace ensuite le portrait des armes à feu utilisées par les gangs de rue, les tendances et les attentions particulières et on termine avec la présentation d'un document vidéo sur les MS 13 et Mara 18 à partir duquel on fait un état de situation.

Mobilisons-nous
pour contrer et prévenir
le phénomène
des gangs de rue

Phénomène des
gangs
de rue



Éric La Penna
Commandant, poste de quartier 26

« Si le profilage racial ne doit pas être le moteur d'une intervention policière, la couleur, l'âge et le sexe ne doivent pas devenir un frein ou même un obstacle à l'activité légitime des policiers dans l'application de la loi. » (Mario Bilodeau, président du comité de la déontologie policière) Autrement dit, ces considérations ne doivent pas entraver l'action, particulièrement en matière de gangs de rue. Le profilage racial est une « action initiée par des personnes en autorité à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, pour des raisons de sécurité ou de protection du public et qui repose essentiellement sur des facteurs tels que la race, l'origine ethnique, la couleur, la religion, la langue, la condition sociale, l'âge, le sexe, le handicap, l'orientation sexuelle, les convictions politiques, dans le but d'exposer l'individu à un examen ou un traitement différentiel alors qu'il n'y a pas de motif réel ou de soupçons raisonnables ». Quant au profilage criminel, il se base sur un comportement réel ou sur des renseignements relatifs à une présumée activité de la part d'un citoyen qui répond à un certain signalement. C'est grâce au profilage criminel et au renseignement que vous fournissez que l'information circule et qu'elle permet d'amorcer des interventions « payantes ».

QUOI DE NEUF EN PRÉVENTION ET EN RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

Une équipe de policiers du SPVM : efficace sur le terrain, mais moins sur la glace !

par François Chapdelaine

Créer un rapprochement avec les jeunes fait partie des priorités du SPVM en matière de gangs de rue et de relations communautaires. Et c'était justement l'objectif d'une partie de hockey organisée en collaboration avec des partenaires de l'école secondaire Édouard-Montpetit, qui a opposé, le mardi 3 avril 2007, des policiers du Poste du quartier 47 à des étudiants de cette école.

Les policiers et les jeunes se sont amusés sur la glace, dans une ambiance amicale et conviviale. Après la joute, les participants ont partagé un repas, durant lequel ils n'ont pas manqué d'échanger et d'apporter leurs commentaires après match.

L'activité a donc été un franc succès pour les policiers, malgré leur cuisante défaite de joueurs : ils ont perdu 12-1...

Pour respecter l'entente intervenue avec le directeur de l'école secondaire Édouard-Montpetit, monsieur Yves Perreault, si les policiers perdaient la joute, le commandant Laval Villeneuve a dû hisser le drapeau de l'établissement scolaire au mat du Poste de quartier, où il est demeuré durant une semaine. Il a aussi dû porter le chandail de l'école.

Merci à l'équipe de direction de l'école et aux partenaires locaux, qui ont permis la réalisation et le succès de cette activité. Un merci particulier aussi aux

policiers qui s'y sont intéressés et impliqués. Tous ont semblé apprécier l'expérience au point de la renouveler l'an prochain. Et les jeunes n'ont qu'à bien se tenir car nos joueurs ont l'intention de bien s'entraîner d'ici là !



Les deux équipes, en compagnie de leurs entraîneurs et des officiels : tout s'est déroulé dans les règles.



De gauche à droite, monsieur François Chapdelaine, agent sociocommunautaire au Poste de quartier 47, monsieur Yves Perreault, directeur de l'école secondaire Édouard-Montpetit, monsieur Laval Villeneuve, commandant du Poste de quartier 47, madame Miguèle Samaan, directrice adjointe, et monsieur Sylvain Jodoin, technicien en loisirs, de l'école secondaire Édouard-Montpetit, et monsieur Denis Tardif, agent senior au Poste de quartier 47, soutiennent les couleurs des vainqueurs.

J'affiche pour les garder en santé

par Christian Cloutier

Le 18 avril dernier, les policiers du Poste de quartier 22 du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) ont dévoilé une affiche sur laquelle les jeunes enfants sont invités à adopter des comportements sécuritaires lorsqu'ils se retrouvent en présence de seringues souillées.

Sous le thème *J'affiche pour les garder en santé*, cet outil de sensibilisation s'adresse aux enfants du préscolaire et du primaire. Environ 1 500 élèves du primaire seront rencontrés et une dizaine de centres de la petite enfance (CPE) du secteur seront visités sous les auspices de ce projet de sensibilisation. Les visites seront effectuées par l'agent sociocommunautaire du Poste de quartier 22 et les agents d'Intervention jeunesse et gang de rue de la région Sud, en compagnie d'un intervenant de l'organisme Tandem Ville-Marie et d'une infirmière en milieu scolaire du CSSS Jeanne-Mance.



Le projet a pris naissance à la suite de deux malheureux événements, survenus au courant de la dernière année scolaire dans l'arrondissement de Ville-Marie, au cours desquels trois jeunes enfants se sont piqués avec des seringues souillées abandonnées. Bien qu'il existe un programme performant de cueillette de seringues dans le quartier, on en retrouve malheureusement encore dans des parcs, des cours d'école, des ruelles et parfois même sur des terrains privés.

À l'initiative de l'agent Geneviève Noël, le Poste de quartier 22 a donc développé un concept qui s'adapte aussi bien aux plus petits ne sachant pas lire qu'aux grands de sixième année. À l'aide de pictogrammes, simples à décrypter même pour les plus petits, l'affiche les incite clairement les jeunes à fuir toute seringue sans y toucher.

Crimes haineux Une campagne de sensibilisation à l'intention des victimes

Le 17 mai dernier, le SPVM a profité de la Journée nationale contre l'homophobie pour sensibiliser les victimes à l'importance de dénoncer tout crime haineux, quelle que soit la source de discrimination en cause. À cette fin, la Section de stratégies d'actions avec la communauté a eu recours à une approche innovatrice en créant et en distribuant un dépliant et des affichettes, qui ont d'abord été remis à des citoyens du Quartier de Ville-Marie. N'hésitez pas à recourir à ces outils lorsque vous vous retrouvez en présence de personnes qui pourraient être victimes de crimes haineux. Les stocks d'affichettes et dépliants se sont rapidement envolés, mais ils sont présentement en réimpression; vous pourrez donc vous en procurer des exemplaires supplémentaires sous peu.



Poste de quartier 33

Portes ouvertes à aires ouvertes

par Nancy Sirois

Le samedi le 26 mai dernier, les policiers du Poste de quartier 33 ont tenu une journée portes ouvertes en plein air, au parc de la Place de la gare, à deux pas du poste de quartier. Ils désiraient ainsi se rapprocher de la communauté très largement multiethnique du quartier en démystifiant leur rôle

de policier et en lui présentant différentes unités du Service de police de la Ville de Montréal. Un gros merci aux policiers du GTI, de la Cavalerie, de l'Identification judiciaire, de l'unité Motards et de l'Intervention Nord qui ont contribué au franc succès de cette journée. Sur la photo de gauche,

madame **Nancy Leblanc**, intervenante en toxicologie dans le quartier de Parc-Extension, pose en compagnie de l'agent **Mélissa Girard** et de l'agent sociocommunautaire **Nancy Sirois**, du Poste de quartier 33, qui animaient un kiosque sur les drogues.



DES OUTILS POUR VOUS

Nouvelle communauté de pratique en violence conjugale et intrafamiliale au SPVM

par Alain Larivière et Marc Cournoyer

La criminalité reliée à la violence conjugale et intrafamiliale représente approximativement 30% des crimes contre la personne commis sur le territoire de Montréal. Les seuls drames conjugaux constituent environ 15% des dossiers traités par la Section des homicides depuis 2004. La criminalité reliée à la violence conjugale et intrafamiliale occupe donc une place importante dans le travail quotidien des policiers, tant pour les agents de quartier que pour les enquêteurs de différentes unités.

Nous savons toutefois que ces statistiques ne reflètent pas la réalité puisque certaines victimes attendent parfois jusqu'à six épisodes avant d'appeler les services policiers. De plus, les statistiques ne prennent pas en considération les victimes collatérales comme les enfants. Selon une étude canadienne¹, 800 000 enfants au Canada sont exposés à la violence conjugale et intrafamiliale chaque année.

Afin d'optimiser les interventions policières en cette matière et de concerter davantage nos actions avec celles de ses partenaires intersectoriels, le SPVM s'est doté d'un plan d'action triennal 2007-2009. Parmi les actions les plus concrètes, il faut certes parler de la mise en place d'une nouvelle communauté de pratique de policiers ressource en VCI (violence conjugale et intrafamiliale).

La communauté de pratique en VCI

Cette nouvelle communauté de pratique regroupe 55 policiers et policières issus de chacun des postes de quartier, mais aussi de différentes unités du SPVM : centres d'enquête, SIJ, Enquête de nuit, sections des agressions sexuelles et des homicides. Les membres de la communauté de pratique se rencontreront deux à quatre fois par année afin d'échanger sur leurs connaissances et leur expertise en matière de violence conjugale et intrafamiliale. Les policiers ressource participeront à des rencontres thématiques où ils entendront des conférenciers de divers horizons, par exemple, un médecin expert, un coroner ou un procureur,



Le commandant **Alain Larivière** et le sergent **Marc Cournoyer** ont été heureux d'accueillir les policiers ressources à la première rencontre de la communauté de pratique en VCI, qui s'est tenue au Stade Uniprix le 21 juin dernier.

qui aborderont divers sujets qui touchent notamment les clientèles particulières et vulnérables telles que les enfants et les personnes âgées.

Les 55 policiers membres agiront ensuite comme personnes ressource dans leurs unités respectives, afin que tout le personnel puisse tirer profit de l'expertise et des outils disponibles dans le domaine.

Pour tout commentaire ou besoin d'information, communiquez avec le commandant **Alain Larivière**, mandataire corporatif en VCI, ou son adjoint, le sergent **Marc Cournoyer**, dont voici les nouvelles coordonnées VCI : Vci@spvm.qc.ca – (514) 280-7824.

1. Jaffe P., Poisson S. Children Exposed to Domestic Violence: Challenges for the next Century. In P. Jaffe, M. Russel et G. Smith (eds). Creating a Legacy of Hope: International Conference on Children exposed to Domestic Violence. 2000

Mobilisons-nous pour contrer et prévenir le phénomène des gangs de rue

Phénomène des
gangs
de rue



Johanne Paquin
Inspecteur-chef, Section des stratégies d'actions avec la communauté

Les fameux quatre axes d'intervention! Qui les connaît? La répression... Tout le monde sait de quoi on parle. On l'arrête, on lui donne ses droits, on l'enquête et on l'accuse. La prévention, on pense que c'est la responsabilité du voisin. Mais régulièrement, vous aidez les parents d'un jeune qui vivent un désarroi, vous posez un geste pour que le frère ou la sœur n'adhère pas à un gang et suive les traces du grand frère ou bien vous proposez des ressources et référez un jeune qui semble à risque. Et que dites-vous des visites porte-à-porte que vous faites pour expliquer un événement et rassurer les citoyens sur la suite des choses. Vous appliquez ainsi l'axe communication à votre intervention. Pour identifier le suspect et vérifier quelques données dans les banques de données, vous avez aussi appliqué l'axe recherche. Mais vous avez aussi fait la lecture d'un article qui vous a suggéré une façon d'intervenir, fruit de la réflexion de chercheurs constamment à l'affût des meilleures pratiques.



Yvan Delorme
Directeur

J'ai tenu à venir vous remercier en personne du grand succès que nous obtenons. Partout, on reconnaît le Service pour son savoir-faire. J'ai confiance dans le professionnalisme de chacun. J'ai confiance dans nos capacités. J'ai confiance en notre plan de match. Je sais que nous avons la meilleure des équipes et je vous demande d'y jouer à plein votre rôle. Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin. Chaque geste de chacun d'entre vous est une partie de la solution. L'une de nos valeurs est l'engagement et vous la démontrez bien.

Nos bons coups

Ordre du mérite

« L'Ordre du mérite des corps policiers honore la carrière de service méritoire exemplaire et le leadership évident d'hommes et de femmes des services de police canadiens et rend hommage à leur engagement envers le pays. La décoration met avant tout l'accent sur le mérite exceptionnel, la contribution aux services de police et le développement communautaire. »¹ Il existe trois grades à l'Ordre: Commandeur (C.O.M.), Officier (O.O.M.) et Membre (M.O.M.).

Le 25 mai dernier, à Rideau Hall, quatre membres du SPVM ont été investis de l'Ordre du mérite des corps policiers par son excellence, la très honorable Michaëlle Jean, gouverneure générale du Canada.

Au grade d'Officier de l'Ordre du mérite

« Honore: le service méritoire exemplaire dans des fonctions comprenant des responsabilités au cours d'une période prolongée, habituellement sur la scène régionale ou provinciale. »¹



Le directeur Yvan Delorme

« M. Yvan Delorme a fait des contributions exemplaires et durables au milieu policier. Visionnaire et rassembleur, il est un leader incontestable. Par surcroît, M. Delorme fait preuve de dévouement et d'engagement auprès d'associations de jeunes depuis une dizaine d'années. »

Le directeur adjoint Jean-Guy Gagnon de la Direction des opérations

« Somme toute, son aptitude à être un grand leader ne se mesure pas par ce qu'il accomplit personnellement, ni même par ce que son équipe a accompli pendant qu'il est en fonction, mais bien par l'héritage qu'il lègue à tous ceux qui le prennent en exemple. »



Au grade de Membre de l'Ordre du mérite

« Honore: un service ou un rendement exceptionnel au cours d'une période prolongée, habituellement sur la scène locale, régionale ou provinciale. »¹



Le directeur adjoint Yves Charette, de la Direction stratégique

« M. Charette a une préoccupation très marquée sur les relations avec les communautés et le SPVM. Par son innovation, il a permis de mettre en place une structure efficace et efficiente par le comité stratégique et le comité de vigie. »

L'agent Claude Larocque

« Pour s'être distingué par sa détermination, son initiative et son dévouement envers la collectivité, en tant que professionnel et comme bénévole. Pour avoir donné l'exemple par son intégrité irréprochable et pour avoir fait honneur à son corps de police et au Canada par les services qu'il a rendus au pays et à l'étranger. »



Toutes nos félicitations pour ces grands honneurs!

La candidature d'un quatrième membre du SPVM, madame Diane Bourdeau, chef de la Direction de l'administration, a également été retenue. Cependant, la distinction doit être remise en main propre au récipiendaire et madame Bourdeau était à l'extérieur du pays au moment de la cérémonie. Elle recevra donc sa distinction l'an prochain.

1. www.gg.ca/honours/nat-ord/ormp/ormp-info_f.asp

Nos bons coups

Une campagne de prévention du SVPM se mérite un prix d'excellence... en communication!

par Benoît Traversy, Section santé et sécurité du travail

Au moment de lancer notre campagne annuelle de prévention des chutes et glissades, j'avais confiance en son pouvoir de persuader nos collègues d'être vigilants pour éviter de «bêtes» accidents. Jamais cependant je n'aurais imaginé qu'elle se mériterait un prix d'excellence de l'industrie des communications. Et c'est pourtant arrivé!

Un prix à New-York

Les quatre affiches de la campagne, qui ont été réalisées en partenariat avec Lajeunesse communication marketing, ont reçu le prix «Poster Campaign» de l'édition 2007 du «Summits Creative Awards» de New-York. Ce concours existe depuis 13 ans et il reconnaît les accomplissements hors du commun des créateurs de petites et moyennes agences. Des sociétés ayant pignon sur rue dans 50 pays sur les cinq continents y participent. Le concept, la qualité d'exécution, la capacité de bien communiquer et de persuader sont les critères en fonction desquels les campagnes sont évaluées.

L'été, troisième affiche, déjà dans vos unités

Bien sûr, nous n'avons pas encore fini de vous convaincre. Vous avez déjà pu voir une illustration des risques reliés à l'hiver, au printemps et, depuis quelques jours, à l'été. Recherchez cette nouvelle affiche dans votre unité! Et surtout! Tenez-vous loin des «sports» qui entraîneraient une chute ou une glissade!

L'équipe de la campagne

En terminant, j'aimerais remercier les membres de l'équipe qui ont inspiré cette campagne à nos partenaires de Lajeunesse communication marketing : **Ginette Beaudoin, Marie Bourque, François Cayer, Jean-François Cimon, Norman Hogue, Steeve Lagueux et Nathalie Michaud.** Au-delà de leur contribution à l'obtention de ce prix, ils ont véritablement votre sécurité à cœur.



Mobilisons-nous pour contrer et prévenir le phénomène des gangs de rue

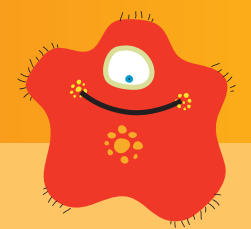


Bruno Pasquini

Inspecteur-chef, Service à la communauté – Région Nord

Le projet Avance vise l'intensification des interventions et l'unification des ressources pour prévenir, contenir et intervenir sur les activités criminelles, plus précisément de violence, reliées aux gangs de rue. Le projet a également comme objectif d'assurer la paix publique dans les différents secteurs à vocation principalement commerciale et fréquentée par des membres de différents gangs de rue qui y commettent des délits, mais aussi par la foule de citoyens honnêtes qui viennent à Montréal afin de profiter de la panoplie d'activités sociales et culturelles qui leur est offerte. Pour ce faire, une équipe mobile est en place, capable de répondre à un besoin de visibilité et d'intervention rapide et efficace, ayant une synergie et une compréhension commune des rôles et responsabilités et des cibles de patrouille. Cette façon de faire permet aux postes de quartier d'obtenir, le cas échéant, un soutien massif lorsque la situation l'exige.

Les coups de cœur de Bonusvirus



Deux policiers sauvent la vie d'un homme à Lachine

Le 1^{er} mai dernier, un homme d'une quarantaine d'années, qui se trouvait sur un petit pont surplombant le canal Lachine, a perdu pied alors qu'il tentait de s'injecter une substance dans le bras. Tombé à l'eau, il était trop intoxiqué pour se sortir de ce mauvais pas. L'agent **David Pilote**, du poste de quartier 8, n'a pas hésité à se jeter dans les eaux froides du canal Lachine pour lui porter secours. Assisté de l'agent **André Gagnon**, son partenaire de travail, puis de quelques collègues venus leur prêter main-forte, l'agent Pilote a réussi, grâce à son intervention rapide et courageuse, à sauver la vie de ce citoyen. Toutes nos félicitations pour cet acte de bravoure!



Le dernier des Banlieues nous quitte

par André Leclerc, relationniste du groupe 6

Vous rappelez-vous du 24 mai 1971 ? Oui, l'homme marchait déjà sur la lune, le Canadien battait les Black Hawks en 7 et Fanfreluche était enfin télédiffusée en couleur.

Il y a plus important que ça encore. Le 24 mai 1971, plus de la moitié d'entre vous n'étiez pas encore nés, que déjà **John Parker** se joignait à la Police de Beaconsfield, qui fut intégrée au SPCUM, en 1972. Après quelques années à travailler dans l'Ouest, John a passé les 26 dernières années au centre-ville, d'abord dans l'ancien District 25, puis, les 13 dernières années à titre de patrouilleur à pied dans le Poste de quartier 20.

Surnommé *The Kissing Cop*, il est très populaire au centre-ville et ne peut circuler librement sans être abordé et salué à chaque coin de rue. Son sourire et sa moustache légendaire l'honorent. Il devient une référence.

John porte plusieurs chapeaux. Pour certains, il est un jardinier passionné (il fabrique son propre compost et fait pousser ses semences de légumes dans son sous-sol, au printemps).

Pour d'autres, il est un arbitre de football très compétent qui consacre ses mois d'été et d'automne aux jeunes, de niveau Atome à Universitaire, et comme chaîneur aux parties des Alouettes.

Pour sa famille, John est un père dévoué et un mari exemplaire. Rien ne pouvait l'empêcher d'être un policier actif remettant la *badge* à son garçon Dave, lorsqu'il a joint la GRC, en décembre dernier, à Régina.

Pour le SPVM, il est un policier apprécié de tous, ayant consacré 36 années à veiller au bien-être de



tous, dans le respect de chacun et en étant un ambassadeur pour le Service. L'image du Service n'a jamais été ternie par ses actions ou comportements.

Pour moi, depuis 10 ans, il est un partenaire motivé, fiable et agréable. Encore plus, il est aussi un ami. Vivez-vous la satisfaction de faire équipe avec quelqu'un qui vous connaît et que vous connaissez au point où le non verbal suffit pour communiquer ?

Le 1^{er} juin dernier, John a entrepris sa pré-retraite. Il sera officiellement retraité le 9 octobre prochain. La patrouille à pied perd son doyen, mais la pratique perdurera, avec la même philosophie de rapprocher les policiers des citoyens et des marchands.

Plusieurs exploits sont reliés à John Parker et à sa carrière. Quelques-uns sont peut-être des légendes urbaines, mais la plupart sont vrais. La soirée célébrant son départ officiel, au mois d'octobre, sera une occasion unique de les partager avec tous.

John a traversé plusieurs époques et événements mémorables. Il a connu le temps où les policiers conduisaient les camions de pompier et les ambulances, les Jeux Olympiques, la bombe de la Gare Centrale, la venue du pape, 8 défilés de la Coupe Stanley, 2 référendums, la Polytechnique, la crise du verglas, les inondations de 1987, le Collège Dawson, la mini-jupe, le Commodore 64, le Titanic, le fast-food et le Viagra. Alléluia !

Dans sa dernière semaine de patrouille, plusieurs hommages lui ont été rendus par ses confrères, les citoyens et les journalistes. Un départ, sans conteste, très médiatisé. Vous pouvez en être témoin aux adresses Internet suivantes :

- <http://www.canada.com/montrealgazette/galleries/footpatrol/index.html>
- <http://www.canada.com/montrealgazette/columnists/story.html?id=2b4ba8c7-8112-42d1-a3db-afd4aab0304e>
- <http://www2.canoe.com/infos/societe/archives/2007/06/20070604-065801.html>

Le SPVM perd un policier d'expérience, nous perdons une légende, je perds un partenaire, mais nous ne perdons pas un ami.

John, take care!



1974. Les Flyers de Philadelphie remportent la Coupe Stanley, *Le parrain*, 2^e partie, remporte l'Oscar du meilleur film, Richard Nixon démissionne de son poste, à la suite du scandale du Watergate et **Édouard Anglade** fait son entrée au Service de police

Noir et fier de l'être...

par Lynne Labelle, Relationniste du groupe 6

de la Communauté urbaine de Montréal, où il devient le premier policier noir de l'effectif.

Préjugés, racisme, rejet, exclusion, ce n'était que le début de la carrière d'Édouard. Faisant fi des difficultés présentes, il fait vite figure de modèle pour la communauté noire, tant pour sa personnalité que pour sa crédibilité. Il a cette ouverture d'esprit face aux diverses communautés, une attitude qui lui est propre et qui se traduit par une promotion du métier de policier auprès des jeunes. Loyal envers l'organisation, il trace le chemin et ouvre la voie pour les futurs policiers de couleur, en revendiquant toujours la place qui lui revient, mais plus généralement aussi celle de toutes les minorités.

Dès son entrée au Service, il provoque un choc culturel autour de lui, mais, il parvient rapidement à intégrer les rangs et à travailler comme agent de surveillance physique, agent de relations publiques, enquêteur aux Stupéfiants, aux Crimes généraux et au Tactique. En 1990, il devient sergent-enquêteur à la Direction des opérations Sud. Il complète sa car-

rière comme officier de liaison au CO Sud, qu'il quitte pour partir à la retraite en 2004. Il a mérité plusieurs mentions d'appréciation et de mérite ; il a notamment été reconnu, en 1997, citoyen d'honneur de la communauté haïtienne, pour reconnaître sa contribution au développement de la culture du Québec.

Il a été le premier « partner » sur la route de **Josée Burton**. Elle se rappelle d'un homme souriant, toujours de bonne humeur, avec lequel elle avait développé une amitié profonde. Ses années de travail avec lui, lui ont permis de découvrir la communauté noire. Édouard s'assurait toujours de l'intégrer aux diverses activités de la communauté et demandait à ce qu'elle soit traitée en égale, sans préjugés.

Pionnier, combatif, revendicateur, de nature calme et posée, il a perdu son dernier combat, celui de la vie, sans jamais baisser les bras devant l'adversité. Cet homme de 63 ans, qui nous a quittés beaucoup trop tôt, a laissé avec beaucoup d'émotion son empreinte, sa hardiesse et son courage au cœur du SPVM.